

L'accompagnement au quotidien

La résidence se veut un lieu ouvert, convivial, dans lequel les personnes se retrouvent autour de projets communs.

Le logement est assorti de la présence d'hôtes dont le rôle est de :

- ♦ Faciliter les relations avec les partenaires locaux
- ♦ Encourager des initiatives collectives, des échanges et partages de compétences, de centres d'intérêt, de savoirs
- ♦ Veiller à ce que chacun entretienne correctement son logement et proposer le soutien de services à domicile
- ♦ Favoriser le lien avec les familles
- ♦ Accompagner les personnes vers des activités extérieures
- ♦ Mettre en place et animer le conseil de maison avec le représentant des locataires

Les hôtes sont présents en journée, ils n'assurent pas la fonction de veilleurs la nuit. Une astreinte téléphonique est prévue au sein de la Fondation.

Les occupants de la Résidence signent un contrat de résidence et un règlement intérieur. Ils versent une redevance qui comprend le loyer, les charges (eau, électricité, chauffage) et une participation aux services collectifs (buanderie).

Les loyers conventionnés ouvrent droit à l'APL, le différentiel à charge de l'occupant n'excède pas 30% des ressources.

Octobre 2026

Fondation Edith Seltzer

Contact

Adresse d'envoi des dossiers

Résidence Accueil Paramar - Fondation Edith Seltzer
Rue du Dr Provansal
05300 Laragne-Montéglin

Contact

Chef de service : 07 61 71 56 91
Coordinatrice sociale : 06 31 75 98 31
Équipe technique et socio-éducative : 07 61 71 94 71 / 06 74 87 22 43 / 06 75 75 82 43
Mail : paramar@fondationseltzer.fr

www.fondationseltzer.fr



Fondation Edith Seltzer

Résidence Accueil
PARAMAR

Laragne - Hautes Alpes



Public & admission

La résidence d'accueil est destinée à l'accueil de personnes :

- ♦ fragilisées et handicapées par des troubles psychiques stabilisés
- ♦ suffisamment autonomes pour accéder à un logement privatif, dès lors que l'accompagnement et les soins nécessaires sont assurés par les services locaux
- ♦ dans une situation d'isolement ou d'exclusion sociale
- ♦ à faible niveau de revenus, sans critère d'âge
- ♦ motivées par l'expérience de ce mode de résidence

La résidence est mixte. Les animaux de compagnie peuvent y être admis à certaines conditions.

S'agissant d'un logement durable et spécifique, il est conseillé aux personnes intéressées, surtout celles qui ne sont pas originaires de Laragne, de se déplacer pour visiter le site et rencontrer l'équipe avant de faire la demande.

Les demandes sont d'abord adressées au SIAO. Après validation par la commission SIAO, un dossier complémentaire est à renvoyer au responsable accompagné d'une lettre de motivation.

Suite à un entretien avec l'équipe, la décision est prise par la commission d'admission de la Résidence et adressée par courrier à l'intéressé et à l'instructeur de la demande.

Les modalités d'admission s'organisent avec les hôtes (dossier APL, FSL, installation...).

La résidence

Elle se situe sur les hauteurs de Laragne. À 15 mn à pied du centre ville, elle est desservie par une navette gratuite mise en place par la mairie, à proximité de l'hôpital Buëch Durance.

La commune de Laragne dispose de tous les commerces de proximité, de services à domicile et d'une vie associative très diverse.

La résidence se compose de 25 appartements individuels et de grands espaces de vies collectives : salons, salle à manger, atelier. Les logements sont de type T1bis, 34m², avec cuisine équipée de placards et plaques électriques.

Tous les logements ont une terrasse ou un balcon.

Pour l'ameublement les occupants peuvent s'installer avec leur mobilier ou bénéficier du FSL. Les lieux collectifs sont meublés par la Fondation Édith Seltzer.



Missions

La Résidence Accueil Paramar est une résidence sociale.

Elle s'inscrit dans une logique d'habitat durable, sans limitation de durée. Sa spécificité est d'offrir aux résidents la garantie d'un accompagnement, avec le réseau des acteurs de l'insertion et du soin dans le département.

La Résidence Accueil Paramar à Laragne, dans les Hautes-Alpes, a vocation à accueillir des personnes isolées, désocialisées, qui en raison de troubles psychiques, éprouvent des difficultés à se maintenir dans un logement autonome.